

Au pays, la notion de développement durable a reçu l'appui du Conseil canadien des ministres de l'Environnement et du Conseil canadien des ministres des Forêts et nous sommes justement à élaborer des stratégies et des plans d'action pour intégrer les décisions de nature économique et celles qui se rattachent à l'environnement. Par l'établissement de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, un organe multisectoriel, le Gouvernement a également démontré qu'il était résolu à forger un consensus national sur le développement durable.

Améliorer notre façon de décider et s'orienter vers le développement durable, voilà qui constitue une assise solide pour le Plan vert du Canada que le Gouvernement a fait paraître il y a deux ans. Depuis la publication du Plan vert, le Gouvernement a annoncé plusieurs nouvelles initiatives dans toutes les régions du Canada. Ces initiatives aideront certes les Canadiens et les Canadiennes à réévaluer les principes dont ils s'inspirent pour prendre leurs décisions de nature économique et écologique. Ces initiatives, du reste, nous permettront de transposer dans les faits l'engagement que nous avons pris de réaliser un développement durable. Le Gouvernement est résolu à tenir pleinement compte, à l'heure des décisions, de l'aspect écologique quand il aura à évaluer ses projets et ses politiques. Cette optique s'inscrit dans les dernières réformes du processus fédéral d'évaluation et d'examen en matière d'environnement.

Le Gouvernement a respecté cet engagement durant les négociations relatives à l'Accord de libre-échange nord-américain. Après avoir consulté les provinces et les territoires, ainsi que des groupes non gouvernementaux, le Gouvernement a négocié une entente sans précédent : elle prévoit une évaluation environnementale des répercussions de l'entente elle-même et elle renferme, en outre, certaines dispositions de nature proprement écologique.

Le Gouvernement souscrit donc aux recommandations et conclusions du Comité permanent qui appuie la notion de développement durable et qui reconnaît que l'économie et l'environnement sont inextricablement liés.

L'environnement : responsabilité de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes

Nous ne saurions relever les défis que nous pose l'environnement sur le double plan national et planétaire sans la participation active et la détermination ferme de tous les Canadiens et de tous les gouvernements. C'est pourquoi le Gouvernement, pour élaborer le Plan vert du Canada, a consulté abondamment les Canadiens et les Canadiennes — particuliers, groupes écologiques, chefs d'industrie, groupes autochtones, représentants des provinces et des municipalités. Le Gouvernement a aussi demandé conseils et appuis à ces mêmes groupes pour établir la position que le Canada devait adopter en vue de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), qui a eu lieu, en juin dernier, à Rio de Janeiro, au Brésil.

Le Canada a fait figure de meneur dès le départ pour préparer la CNUED. Conscient qu'aucune collectivité, aucune province, ni aucun pays ne saurait, seul, résoudre les graves problèmes écologiques auxquels nous sommes confrontés, le Gouvernement du Canada a été l'un des premiers, au nom de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes, à parrainer la résolution des Nations Unies qui établissait la conférence devenue le Sommet Planète Terre.

Nos préparatifs pour cette importante manifestation ont d'ailleurs été exemplaires. Des représentants des groupes écologiques, des entreprises, des associations industrielles, des groupes autochtones et des instituts de développement durable ont contribué à définir la position